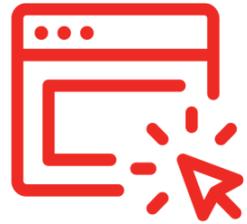


LE SITE INTERNET EST EN LIGNE !



Dans la continuité des ateliers de concertation qui ont ponctué l'année 2018, nous voulons élargir la communication autour du projet au plus grand nombre. C'est donc avec plaisir que nous vous annonçons l'ouverture du site internet dédié aux actualités et informations clés.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

www.parc-eolien-bersac.fr



Photomontage depuis le Pré de Lafont (distance : 1,7 km)

EDPR en France



Pour toute question

Sophie Jacquot
Responsable des projets éoliens en Nouvelle-Aquitaine

06 32 85 33 22
sophie.jacquot@edpr.com

LETTRE
D'INFORMATION
N°4



Mars
2019

PROJET ÉOLIEN DE BERSAC-SUR-RIVALIER

Photomontage depuis la Courcelle (distance : 4,8 km)

ÉDITO

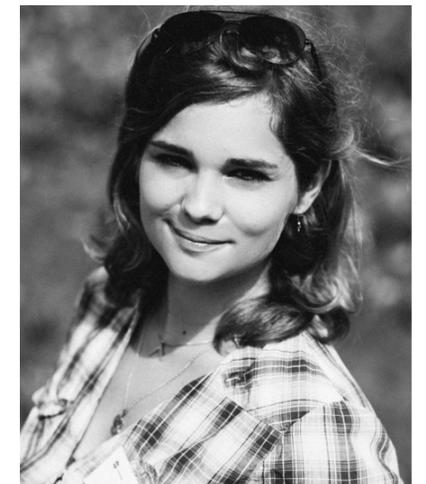
Cela fait maintenant un an que le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier est en cours d'analyse par les services instructeurs de l'État.

Nous avons eu de nombreux échanges avec eux, ainsi qu'avec les acteurs locaux. Suite à leurs remarques, **nous avons décidé de faire évoluer le projet à 4 éoliennes** afin de s'adapter au mieux à l'environnement local. Cette nouvelle version du dossier a été déposée à la préfecture de Limoges le 25 janvier dernier.

Nous vous invitons à consulter la présente lettre d'information pour découvrir le projet qui sera proposé prochainement en enquête publique.

Bonne lecture !

Jacquot Sophie, responsable des projets éoliens en Nouvelle-Aquitaine



Le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier en bref



4

éoliennes d'une puissance unitaire entre 2 et 3,6 MW



+ DE 1 500

tonnes de CO₂ évitées par an, soit plus d'un million de kilomètres parcourus en voiture chaque mois

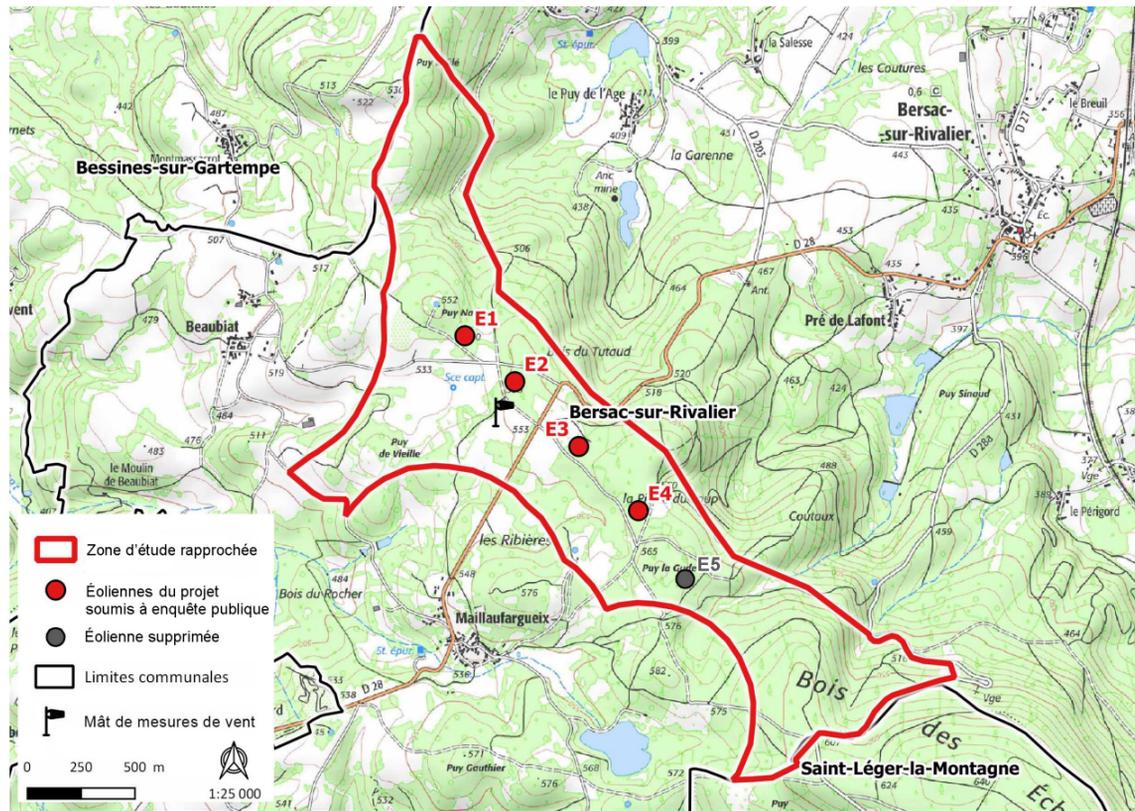


+ 11 000

personnes alimentées en électricité propre*

* Consommation équivalente à la consommation des logements occupés par 11 000 personnes, chauffage inclus

LE PROJET PROPOSÉ EN ENQUÊTE PUBLIQUE



POURQUOI AVOIR RETIRÉ UNE ÉOLIENNE ?

Le projet initial de Bersac-sur-Rivalier imaginé en 2018, était constitué de 5 éoliennes, et présentait la meilleure solution pour maximiser la production énergétique au regard du potentiel de la zone et des contraintes du milieu.

Suite à de nombreux échanges avec les services instructeurs de l'État, **EDPR ne souhaitait pas sous-évaluer le risque lié au couloir de migration au niveau du Puy la Gude**. En accord avec les experts locaux dont l'association de chasse locale, **la cinquième éolienne a donc été supprimée**.

Suite à ce processus de concertation, le projet est aujourd'hui équilibré et s'inscrit parfaitement dans l'environnement local.

ET MAINTENANT ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

La **Mission régionale de l'autorité environnementale** a pour fonction d'évaluer les plans, programmes et projets soumis à évaluation environnementale. Elle analyse en ce moment-même le projet à 4 éoliennes. Son avis sera consultable lors de l'enquête publique et sur le site web de la préfecture.

UN PROJET VECTEUR DE DYNAMISME LOCAL

L'atelier de concertation d'avril 2018 a permis de définir collectivement des projets importants pour le territoire. Le projet éolien soutiendra donc un ou plusieurs projets transversaux d'amélioration du cadre de vie à hauteur de 25 000 € par éolienne (soit 100 000 € au total pour 4 éoliennes). Le choix final des mesures retenues sera défini en accord avec le Conseil Municipal de Bersac-sur-Rivalier :



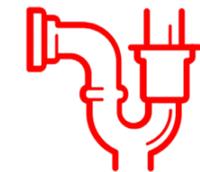
Amélioration des voiries
(rénovation des chemins de randonnées et équestres...)



Aide à la sauvegarde du patrimoine bâti



Création d'une station ornithologique
à Pierre-du-Loup



Travaux de renforcement du réseau d'assainissement



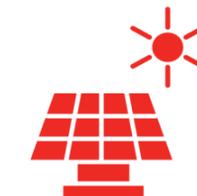
Restauration du Village Vacances
à Pierre-du-Loup



Augmentation de la performance du débit internet
par l'installation d'un émetteur/récepteur téléphonique



Installation d'une aire de jeu



Installation de panneaux photovoltaïques
pour la collectivité et les bâtiments municipaux